

L'immobilier en question

jeudi 12 octobre 2017

Votre supplément publicitaire

nicematin.com



AUJOURD'HUI

Tout savoir pour réussir ses projets



Supplément gratuit du quotidien Nice-Matin n° 25393 du jeudi 12 octobre 2017 - AM Ouest - CPPAP 0420C 86665 - Ne peut être vendu séparément - Ne pas jeter sur la voie publique..

édito Projets de vie

Première acquisition, rachat pour des besoins d'espace ou de rapprochement de son lieu de travail, investissement locatif, résidence secondaire, placement dans la pierre, vente, ... Les projets immobiliers sont aussi divers que chaque personnalité qui s'y engage. L'important, dans tous les cas, est de toujours être bien accompagné par un professionnel dont le savoir-faire n'est plus à démontrer, dont l'expertise saura vous

rassurer et vous guider. Plus qu'un projet immobilier, cette transaction est une tranche de vie, un réel projet de vie qui coïncide souvent avec un changement important. Raison de plus pour bien choisir son interlocuteur.

Ce supplément vous présente des professionnels passionnés par leur métier et adeptes du travail bien fait.

> MANDAT EXCLUSIF MULTI-DIFFUSÉ

MLS Côte d'Azur**UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LE LABEL MLS CÔTE D'AZUR : À LA FOIS POUR LES AGENCES ET POUR LEURS COLLABORATEURS**

L'association MLS Côte d'Azur, qui rassemble près de 500 agences immobilières de la région et 50% du marché immobilier azuréen, vient de dévoiler une innovation majeure : la création du nouveau statut d'agent agréé MLS. Son but, d'après Jean-Laurent LEPEU, président de l'association « Impliquer les collaborateurs des agences immobilières dans le fonctionnement et la régulation de la démarche collaborative ».

Un nouveau statut : agent agréé MLS

Le président poursuit ses explications. « La vocation du MLS Côte d'Azur est de réunir le plus grand nombre possible de professionnels de l'immobilier autour des notions fondamentales : partage de valeur, respect et intérêt du client. Jusqu'alors, seules les agences étaient membres de l'association MLS alors que, ce sont, sur le terrain et au quotidien, les collaborateurs qui incarnent cette démarche vertueuse. Forts de ce constat, les responsables de l'association ont lancé le projet de créer un nouveau collège d'adhérents ayant un statut particulier, celui d'agent agréé MLS. Les collaborateurs des agences seront désormais agréés MLS,

selon des critères professionnels spécifiques : être détenteur d'une attestation « Collaborateur d'agence » auprès de la CCI et d'une assurance RCP, avoir satisfait à un contrôle de connaissances sur les principes, les bonnes pratiques et les règles de collaboration du label MLS et suivre un programme de formation continue, proposé et animé par l'association sur ces mêmes engagements.

C'est ainsi plus de 2 000 collaborateurs des agences du MLS Côte d'Azur qui vont s'inscrire dans une démarche de qualité, visant à offrir aux clients de ces agences de meilleures garanties : respect des règles et bonnes pratiques liées à la mise en commun des mandats exclusifs multi-diffusés, de gestion et de suivi des visites des biens, de gestion des offres d'achats, et de réalisation des transactions en collaboration, en vue d'accomplir une mission essentielle, celle d'un meilleur service client.

Les collaborateurs seront directement responsabilisés au respect des règles et de la déontologie du MLS, et susceptibles d'être sanctionnés en cas de manquement. Ils disposeront également d'une représentation spécifique au sein du Conseil d'Administration de l'association.

Un enjeu majeur

Avec plus de 4 500 transactions réalisées sur les 12 derniers mois, soit près de 20 ventes par jour ouvré, dont une sur trois réalisée en collaboration entre deux agences adhérentes (chiffre en constante progression), plus de 1,2 Milliard d'euros de ventes a été réalisé en mandat exclusif multi-diffusé par les agences du MLS Côte d'Azur, représentant 65 Millions d'euros d'honoraires de transaction.

L'enjeu économique lié au développement de la collaboration au sein des agences immobilières du MLS Côte d'Azur est donc plus que jamais un enjeu majeur, tant vis-à-vis des clients acheteurs et vendeurs qui plébiscitent ce concept collaboratif, que vis-à-vis des professionnels qui réalisent une part sans cesse croissante de leur chiffre d'affaires via cette organisation. Dans ce contexte, l'intégration des collaborateurs des agences dans un collège dédié au sein de l'association, va permettre de franchir une étape supplémentaire dans la mise en œuvre de la régulation des échanges entre les professionnels, et donc de garantir, par une meilleure surveillance et une plus grande sécurisation de ces



M. Jean-Laurent LEPEU

échanges, un meilleur service aux clients vendeurs et acquéreurs. Ce projet structurant, gage de pérennité pour la démarche collaborative, s'est inspiré et développé dans le cadre du partenariat étroit entre le MLS Côte d'Azur et le MLS Québec. Il sera présenté aux adhérents pour mise en application lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra d'ici la fin de l'année ».

MLS Côte d'Azur

Galerie Renoir
17, avenue Renoir
06800 Cagnes-sur-Mer
Tél. 09 66 98 78 46
<https://mlscotedazur.fr/>

votre bien mérite le label
de l'immobilier collaboratif

Vous avez confié un mandat exclusif à une agence immobilière de la Côte d'Azur ?
Vérifiez qu'il est bien diffusé dans le fichier commun des exclusivités du MLS sur
www.mlscotedazur.fr/vendeurs

